

LA CHAPELLE-DU-CHÂTELARD

# Une boulangère en grève de la faim pour aider Yaya à obtenir ses papiers

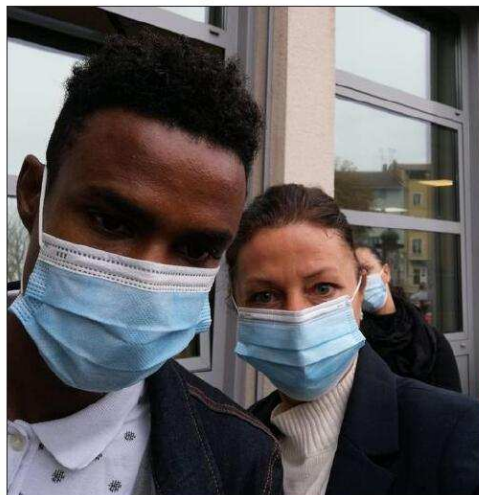
Mardi dernier, Patricia Hyvernat a entamé une grève de la faim. Cette paysanne boulangère, installée dans la Dombes, veut attirer l'attention de la préfecture sur le cas de Yaya, jeune migrant guinéen qui doit rester en France pour réaliser son rêve : devenir boulangier.

« C'est bien plus qu'un ami, c'est comme notre fils adoptif. Pour rien au monde nous ne le laisserions repartir dans son pays. » Derrière le regard bleu acier de Patricia Hyvernat, point une grande force de caractère. Cette ténacité qui l'a plusieurs fois aidée à se sortir de mauvaises passes.

Arrivé il y a quatre ans de Guinée

Depuis mardi 9 février, avec l'énergie du désespoir, elle a entamé une grève de la faim. « C'est ma dernière arme pour attirer l'attention de la préfète de l'Ain. Elle seule peut permettre à Yaya de rester en France et se former au métier de boulangier », assure Patricia, affaiblie par ses journées sans rien avaler.

Âgé de vingt ans seulement, Mamadou Yaya Bah a quitté des conditions de vie difficiles en Guinée Conakry pour rejoindre la France, il y a quatre ans. « Yaya a été accueilli par la sauvegarde de l'enfance. On lui a demandé de suivre des cours de français, d'histoire, etc. Il a fait des stages en boucherie, en maison de retraite mais ce qui lui plaît c'est la boulangerie », ex-



« La préfète est la seule personne qui pourrait exceptionnellement autoriser Yaya à se former et faire son apprentissage chez nous » assure Patricia Hyvernat, en grève de la faim depuis quatre jours. Ici, devant la préfecture de Bourg-en-Bresse, avec son jeune protégé. Photo DR

plique Patricia Hyvernat qui depuis le début de son action se rend tous les jours à la pharmacie ou chez le médecin pour faire surveiller son état de santé.

« Pour qu'il devienne notre apprenti »

Prise d'affection pour ce « jeune homme méritant », celle qui est déjà maman de cinq enfants voudrait accueillir Yaya sur la ferme des Pétilières qu'elle occupe avec son mari, Henry-Pierre à La Chapelle-du-Châtelard. Pour y vivre et travailler. « On

souhaite le prendre en apprentissage. Mais pour avoir le droit le se former au centre de formation des apprentis d'Ambérieu-en-Bugey comme il le souhaite, il doit obtenir un récépissé. Jusqu'à présent, ce document lui a toujours été refusé alors que son dossier complet a été remis à la préfecture », regrette la boulangère soutenue dans son action par Stéphane Ravacley. Au terme d'une semaine de grève de la faim, ce boulanger de Besançon (Doubs) avait obtenu, mi-janvier, la régularisation de son apprenti guinéen.

Aucun signe de la préfecture



Patricia Hyvernat, ici avec son mari Henry-Pierre, promet de ne pas lâcher son combat pour « Yaya ». Photo Progrès/Julia BEAUMET

Hier, vendredi soir, encore Patricia Hyvernat n'avait aucune nouvelle de la préfecture de l'Ain. Un silence qui incite la boulangère à poursuivre son combat pour celui qu'elle considère comme son fils. Les services de l'État se bornent pour l'heure à rappeler le parcours administratif du jeune migrant, arrivé en France en 2017 et en situation irrégulière, « alors mineur âgé de plus de 16 ans de nationalité guinéenne ». « Une obligation de quitter le territoire français (OQTF) lui a été notifiée en novembre 2018. Mamadou Yaya Bah a déposé un recours, débouté par le tribunal administratif et la cour d'appel, qui ont confirmé le bien-fondé de l'OQTF », précisait hier soir, la préfecture, sans plus de détails. Patricia restera donc sans s'alimenter. Et envisage de lancer, ce samedi, une pétition en ligne.

Très touché, Mamadou Yaya Bah reste « sans voix », devant la pugnacité de Patricia, son « action très forte ». Visé par une obligation de quitter le territoire français (OQTF), il n'arrive plus à manger quand Patricia enchaîne les nuits sans sommeil à façonner ses pains depuis les matinées sur les mar-

chés. Mais pour combien de temps encore ? Hier soir, ses forces s'amenuisaient. « Je vais essayer de tenir aussi longtemps que possible. Je n'ai pas l'intention de mettre ma santé en péril mais c'est ma dernière carte. Je ne céderai pas car c'est trop important pour moi. »

Julia BEAUMET

EN BREF



Le programme d'investissement 2021 prévoit 1,4 million d'euros de travaux sur la rue des Chartinières. Photo Progrès/Julia BEAUMET

**DAGNEUX**  
Des travaux à venir rue des Chartinières

Depuis décembre, le secteur de la rue des Chartinières (RD 61) est réaménagé pour créer une voie « mode doux », une des solutions mise en œuvre par la 3CM dans le cadre de sa politique publique de mobilité. Mais avant de pouvoir pédaler ou marcher en toute sécurité, il va falloir être patient et anticiper les déplacements en voiture dans ce secteur. Car à partir du lundi 15 février, les travaux de la phase deux commencent et entraîneront une circulation perturbée. La première phase a permis de créer une voie de trois

mètres de large pour les vélos ou les trottinettes d'un côté, un trottoir de 1,4 mètre pour les piétons de l'autre côté de la rue entre la route de Balan et le giratoire situé au niveau de l'entreprise Hexcel. Avec la deuxième phase, la circulation est maintenue mais sera alternée entre février et juin 2021 entre le giratoire situé au niveau de Gamm vert et le chemin Gillard, qui longe la voie ferrée. Il sera donc préférable d'éviter le secteur ou d'anticiper les temps de déplacement. Enfin, la troisième phase achèvera l'aménagement en passant par le pont autoroutier de juin à octobre 2021 : la route sera

barrière et il y aura des déviations. La 3CM investit 1,7 million d'euros pour cet aménagement sans précédent.

**BEYNOST**  
Afficher un message d'amour sur le panneau lumineux des jardins de la Côtère

« Cela vous semble désuet ou bête, mais un peu de gaieté dans cette période ne nous fera pas de mal », indique Sébastien Carlin, le gérant des jardins la Côtère. Celui-ci met à disposition des habitants, son panneau lumineux pour déclarer sa flamme à son ou sa bien aimée.

➤ lesjardinsdelacotiere@gmail.com

ES0118 - V0